

**ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET ÉTHNOGRAPHIQUE  
SUR LES PEUPLES: QUI AVOISINAIENT LE  
COURS INFÉRIEUR DU RHONE ET DE LA  
DURANCE AVANT LA CONQUÊTE DE LA  
GAULE PAR LES ROMAINS ET RECHERCHES  
SUR LES VILLES DE VINDALIUM ET AERIA ET  
SUR LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649725847

Étude Géographique et Ethnographique sur les Peuples: Qui Avoisinaient le Cours Inférieur du Rhone et de la Durance Avant la Conquête de la Gaule par les Romains et Recherches sur les Villes de Vindalium et Aeria et sur le Passage du Rhone par Annibal by Th. Générat

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**TH. GÉNÉRAT**

**ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET ÉTHNOGRAPHIQUE  
SUR LES PEUPLES: QUI AVOISINAIENT LE  
COURS INFÉRIEUR DU RHONE ET DE LA  
DURANCE AVANT LA CONQUÊTE DE LA  
GAULE PAR LES ROMAINS ET RECHERCHES  
SUR LES VILLES DE VINDALIUM ET AERIA ET  
SUR LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL**



ÉTUDE

GÉOGRAPHIQUE ET ÉTHNOGRAPHIQUE

**ÉTUDE**  
**GÉOGRAPHIQUE ET ÉTHNOGRAPHIQUE**

SUR LES PEUPLES

QUI AVOISINAIENT LE COURS INFÉRIEUR

DU RHONE ET DE LA DURANCE

AVANT LA CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS

ET

RECHERCHES

SUR LES VILLES

**DE VINDALIUM ET AERIA**

ET SUR LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL,

PAR

TH. GÉNÉRAT

Membre de la Société française d'Archéologie pour la Conservation  
des Monuments historiques.

---

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

AVIGNON,

LIBRAIRIE CLÉMENT 57-RUE

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

1860



*[Faint handwritten notes and a library stamp]*

D'après les plus anciens géographes, le pays formant actuellement le département de Vaucluse a été occupé, dès les temps les plus reculés, par des tribus de Celtes et de Ligures, auxquelles ils donnent les noms d'*Albiæci*, *Cavares* et *Vocontii*. Aux *Cavares*, l'on attribue indubitablement les villes de *Cabellio*, Cavillon, *Avenio*, Avignon, et *Arausio*, Orange; aux *Vocontii*, celle de *Vasio*, Vaison. Quand aux *Albiæci*, l'on ne connaît ni l'étendue de leur territoire, ni les villes qui doivent leur être assignées.

Ces peuples étaient les principaux parmi ceux qui habitaient le sol vauclusien, mais ils n'étaient pas les seuls. Il y en avait d'autres moins importants qui se trouvaient, à ce qu'il paraît, placés sous la dépendance de ceux que je viens de nommer, et qui faisaient partie de leur clientèle. Dans la confédération Cavare, il faut ranger d'après le témoignage des meilleurs auteurs, d'abord les *Tricastini*, auxquels j'assigne le diocèse de St-Paul-Trois-Châteaux, et en suite les *Memini*, dont le chef-lieu était *Carpentoracte*, Carpentras; qui paraît avoir aussi porté, pendant la domination romaine et avant, le nom de *Oundasion*, défiguré dans

Strabon, en celui de *Oundalon* et dans les auteurs latins en celui de *Vindalium*.

ALBĪÆCI. — A l'est du département, dans la partie montagneuse que nous appelons le Luberon, étaient les *Albiæci* qui, sur les deux rives de la Durance, occupaient le pays formant la majeure partie de l'ancien diocèse d'Aix. Ceux-ci avaient pour clients d'abord les *Vulgentes*, cantonnés dans l'ancien diocèse d'Apt; les *Reii*, qui habitaient celui de Riez; les *Segesterii*, dont le territoire forma dans la suite le diocèse de Sisteron; et probablement les *Tricorii*, placés au nord de ceux-ci dans la vallée du Buech.

On sera indubitablement surpris de me voir assigner aux *Albiæci* une portion si considérable de l'ancien diocèse d'Aix, et surtout de me voir mettre dans la clientèle de ce peuple les *Vulgentes*, ainsi que les *Reii* et les *Segesterii*. Presque tous ceux qui se sont occupés avant moi de la géographie ancienne de la Provence ont, en effet, soutenu que les *Albiæci* habitaient les montagnes placées aux environs de Riez et ont donné aux *Salyes* les terres du diocèse d'Aix. Mais en cela ils sont formellement contredits par Strabon et Jules César qui disent l'un et l'autre que les *Albiæci* occupaient les montagnes au dessus de Marseille (1).

Je ne puis donc partager l'opinion de ceux qui ne donnent aux *Albiæci* que l'ancien diocèse de Riez et

---

(1) *Massilienses, Albicos barbaros homines, qui in eorum fide antiquitus erant, montesque supra Massilian incolebant ad se vocaverant.* Cæs. Com. de Bello civili. lib. 1.

Μετὰ δὲ τοῖς Σαλυσὶ Ἀλβίαι καὶ Ἀλβίαι καὶ Οὐκεστῆραι ἡμοιοῦσι τὰ κρησάρεττά μέρη τῶν ὄρων. Strab. l. iv, c. 6.



en font de cette manière l'un des plus petits peuples de l'ancienne Provence. Je soutiens, au contraire, que Jules César et Strabon comprennent et désignent sous le nom d'*Albiaci* non seulement les habitants des montagnes placées au nord de la ville d'Aix, mais encore les *Vulgientes*, les *Reii*, les *Segesterii*, et les *Tricorii* (1)

---

(1) Il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie du nom de ces trois petits peuples. A elle seule elle me semble suffisante pour constater leur commune origine. On ne peut ce me semble méconnaître que les noms de *Segesterii* et de *Tricarii* s'appliquent à des tribus de *Reii*, distinguées entre elles par des locutions qui établissent sans doute les rapports de position géographique des uns à l'égard des autres. Je suis forcé cependant de convenir que l'on trouve dans Strabon un passage qui paraît donner raison à ceux qui veulent que l'ancien diocèse de Sisteron ait fait partie du territoire des *Vocontii*. Ayant à parler des routes qui sillonnaient la *Province narbonnaise*, ce célèbre géographe dit: que depuis Tarascon jusqu'aux frontières des Voconces en passant par Cavailon, il y avait une distance de 63 milles; ce qui conduit indubitablement jusqu'aux limites méridionales du diocèse de Sisteron, près Reillans. Mais il ne faut pas perdre de vue que Strabon a écrit au temps d'Auguste et que par conséquent, son ouvrage nous fait connaître l'état de la Gaule telle qu'elle était à cette époque. Or, il est certain que Jules César et surtout Auguste modifièrent d'une manière très-grave l'état des peuples de la Gaule narbonnaise. Les *Albiaci* qui s'étaient montrés les partisans déclarés des adversaires de César ne furent probablement pas épargnés. Ils eurent à subir toutes les rigueurs du parti victorieux. C'est alors sans doute que les *Segesterii* et les *Tricorii* furent incorporés dans la confédération des *Vocontii*; qu'Apt chef-lieu des *Vulgientes* reçut une colonie romaine, et enfin que ceux des *Albiaci* qui se trouvaient les plus près d'Aix virent leur territoire annexé à celui de cette ville.

qui faisaient partie de leur confédération et ne formaient avec eux qu'un seul peuple.

A l'appui de ce que j'avance, il suffirait peut-être de dire, que l'on voit, à la manière dont tous les anciens auteurs parlent des *Albiaci*, qu'ils les considéraient comme un peuple puissant, et ayant en sa possession une vaste étendue de territoire (1). Mais, dans un travail de la nature de celui-ci, il faut quelque chose de plus convaincant. Heureusement toute trace de leur séjour dans nos contrées n'a pas disparu. L'on trouve encore aujourd'hui, à l'extrémité septentrionale de l'ancien diocèse d'Apt, c'est-à-dire dans le canton occupé par les *Vulgientes*, le lieu de Saint Christol-d'*Albion*; et non loin de là, dans l'ancien diocèse de Sisteron, c'est-à-dire dans le pays des *Segesterii*, le lieu de *Revest* de *Bion* ou d'*Albion*: réminiscence évidente du nom générique des peuples qui ont occupé ces contrées.

Je sais que Pline l'ancien range la ville d'Aix parmi celles qui appartenaient aux *Salyes*. Mais ceci ne peut et ne doit, à ce qu'il me semble, s'entendre que du territoire formant la vallée de l'Arc, et non point de la partie restante de l'ancien diocèse d'Aix, c'est-à-dire des communes situées dans le bassin de la Durance. Celles-ci formaient le territoire propre des *Albiaci*, borné du côté de l'ouest par celui des *Desuviates* et des *Vulgientes*, et du côté du midi par la chaîne des mon-

---

(1) Dès les temps les plus reculés les traditions mythologiques des Anciens les représentent comme luttant contre les navigateurs phéniciens personnifiés dans l'Hercule tyrien. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. I, c. 1.

tagnes qui partant des environs de Rians viennent aboutir à la Durance près Pont-Royal.

A l'égard des *Salyes*, il me paraît résulter du témoignage des auteurs anciens, et surtout de celui de Strabon, qu'ils formaient eux aussi une confédération composée des divers peuples qui habitaient le long de la Méditerranée depuis Saint Maximin jusqu'aux embouchures du Rhône (1). Leur chef-lieu devait être dans le principe aux environs de Marseille qui en a retenu le nom de *Mag-Salia*, ville des Salyes, habitation salienne.

VOCONTII.— De l'avis de tous les auteurs, les *Vocontii* occupaient certainement les villes de Vaison (2) et de

---

(1) ἄπὸ Μασσαλίας τοῖσι ἀρχαίοις καὶ προέουσι ἐπὶ τὴν μεταξὺ χώραν τῆς Ἑλλάδος καὶ τοῦ Ροῦνοῦ, μέχρι μὲν τοῦ Δρουισίου πελάγους Σάλων οἰκῶντι ἐπὶ κισσακουλίου σταδίου. *Strabon.* l. iv. c. 1.

(2) Οὐαννίσι, Βαννίῶν, ravin au milieu des forêts; du grec Βῆσσαί-ων, πάλι. Ce nom ionien, qui rappelle le temple de Phigalie construit aussi dans un frais vallon au milieu des bois, semble indiquer qu'à l'époque de l'arrivée des Marseillais le culte du soleil était déjà établi à Vaison. Et, en effet, l'on a trouvé dans cette localité des inscriptions et autres objets antiques ayant rapport au culte de Bel. Quelques-uns de ces monuments paraissent remonter à une très-haute antiquité. Parmi ces derniers, je me contenterai de citer une inscription conservée au Musée Calvet d'Avignon, et paraissant se rapporter à la consécration d'un temple, NEMHTON (mot évidemment celtique), par le gaulois Segomar au dieu Bel. Cette inscription assez grossièrement gravée sur une tablette de calcaire dur a été publiée par M. de la Saussais dans sa *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, page 163, et par M. A. Deloye, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2<sup>e</sup> série, t. iv, page 312.